

## Réunion d'information du 13 février 2012 - PV

**Zone I :** place et rue des Arcades, rues des Bégonias, du Bien-Faire, de la Biffurcation, des Brebis, du Brillant, des Cèdres, de Chantilly, Gratès, du Gruyer, de la Malle-Poste, des Mérisiers, des Néliers, Edouard Olivier, des Pêcheries (sauf 79 à 83), du Relais, du Roitelet, L. Vandervelde, les avenues du Bois de la Cambre, du Col-Vert, Marie-Clothilde, du Martin-Pêcheur, Charles Michiels, des Mûriers, de la Sauvagine, des Taillis, de Tercoigne, Thomson, de Visé, le chemin des Chablis, la place Keym et la drève des Weigélias.

**Introduction de Mme la Bourgmestre :** schéma directeur Delta – point sur le RER – chantier pétanque Ixelles – réaménagement place Payfa – Fosséprez – un potager rue Edouard Olivier ; un autre au parc Tercoigne

Constat des habitants	Service concerné	Suivi
<b>Place des Arcades :</b> les six maisons sont d'accord pour avoir un casse-vitesse. Automobilistes très dangereux car pas de trottoirs. Pq pas mettre un radar préventif ou un barrage visuel pour les enfants ?	Polutra	
<b>Rue des Roitelets :</b> on n'a pas remis les coussins berlinois suite à la réaffectation de la voirie.	TP	
<b>Rue L. Vandervelde.</b> Pas de poubelle pour les crottes de chiens : en placer une devant le dépôt communal dans le petit triangle de verdure	TP	
<b>Rue des Pêcheries:</b> problème de bruit dû aux soirées dansantes du Lodge, les jeudis, vendredis et samedis soirs jusqu'aux petites heures du matin. Un dancing au 1 <sup>er</sup> étage. Bagarres dans la rue. On appelle très fréquemment la police. Mme la Bourgmestre va rencontrer les gérants (à communiquer la liste des interventions policières	Police	
Beaucoup de <b>cyclistes</b> négligent le code de la route. Leur rappeler les règles via l'Officiel	Information	
<b>Bus 95 :</b> non respect des horaires et roulent très vite, en particulier avenue de Visé et surtout pendant les heures creuses, entre 10 et 15h.	Ecrire à la Stib ? Mobilité	

<p>Rue Edouard Olivier : casse-vitesse à hauteur des n° 37 et 39 : on roule sur mon trottoir pour éviter le casse-vitesse. Tout tremble, trottoir souffre (problème de gaz ?). Il faudrait mettre un potelet à hauteur de mon entrée</p>	<p>TP</p>	
<p><b>av. des Taillis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• problème d'insécurité : une agression et bris de vitres de voitures. Toute une partie de la rue pas éclairée. Que peut-on faire ?</li>   <li>• maison sur liste de sauvegarde. Problème au balcon et les Monuments et sites ne répondent pas, la commune ne peut pas intervenir ?</li> </ul>	<p>Etudier un éclairage provisoire en attendant la fin du chantier RER</p> <p>Oui, on est votre relais. Prendre contact avec Urbanisme.</p>	